

INFORMATION des MAIRIES – Travaux d'élagage HTA



Monsieur le Maire

A Saint Paul de Jarrat, le 27/02/2023

Monsieur le Maire,

Notre entreprise NB ELAGAGE de travaux d'élagage est mandatée par **Enedis Agence ARIEGE** afin de réaliser des travaux d'élagage autour des lignes électriques :

- Moyenne tension (HTA 20 000 Volts)

L'objectif des travaux d'élagage à réaliser sur votre commune est d'éloigner les branches de la ligne aérienne pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'éviter tous risques d'incidents potentiels (en cas d'orages, de coups de vents forts, de tempêtes, ...).

L'objectif des travaux d'élagage à réaliser est d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité de votre commune, de vos administrés et de vos entreprises.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous travaillerons sur votre commune,

Durant la période du **06/03/2023 au 06/06/2023**

Le responsable de ces travaux est **M. NEBRASS Brahim**

Il est joignable au n° de téléphone suivant : **06.75.59.36.94**

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

M. NEBRASS Brahim (élagueur)

SARL "NB ELAGAGE"
M. NEBRASS Brahim
19 Lot. Les Jardin de Saint-Paul
09000 ST PAUL DE JARRAT
Tél : 06.75.59.36.94 - Mail : nebrass2010@hotmail.fr
Siret : 538 404 949 000 18

Enedis est le gestionnaire du réseau public de distribution de l'électricité. Dans le cadre de sa mission légale de service public, Enedis veille à assurer la sécurité et la fiabilité du système électrique.

Enedis fait réaliser à des entreprises d'élagage qualifiées des travaux d'entretien de la végétation sous et aux abords des lignes électriques aériennes de sorte à respecter les distances de sécurité prévues par l'Arrêté technique fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique du 17 mai 2001.